



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2019

Offlanges, le 18 février 2019

Présents : Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD.

Excusé : MM Thierry VINCENT (pouvoir à Cédric BARBIER).

Secrétaire de séance : M. Alexandre LENOBLE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23/01/2019

Il est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX EN FORET 2019

Incompréhensibilité entre la régénération et la plantation. Ce n'est pas logique

Travaux d'ouverture : 648 € pour 6ha.

Travaux de broyeur : 600 € pour 5 ha

M. le maire précise que les cloisonnements d'exploitation correspondent à la matérialisation à la peinture blanche sur 12 ha pour un coût de 648 € et que le broyage est sur 5.5 ha pour un coût de 649 €.

Le conseil accepte par 6 voix pour et 4 voix contre le devis de l'ONF d'un montant de 10 815.75€ TTC.

(Arrivée de Mme Sylvie LEROY.)

M. JACQUOT demande le bilan. M. le maire dit que le bénéfice réalisé s'élève à 14 000 € environ par an.

M. GRAS demande qui paye les dégâts des grumiers sur « Charbonnière, les Boulets et aux Vieux Prés ».

M. le maire répond qu'il ira constater.

RESTAURATION DES RETABLES

Présentation du dossier d'analyses de la société ARCHIPAT.

Lot 1 : Il n'y a eu aucune réponse.

Lot 2 : 6 entreprises ont répondu. L'entreprise ARCAMS est considérée comme la mieux-disante.

ARCHIPAT a contacté 4 entreprises qui seraient intéressées par le lot 1.

M. le maire a contacté l'entreprise BULLE qui serait elle-aussi intéressée.

Les conseillers acceptent à l'unanimité la proposition du maître d'œuvre de :

- Déclarer le lot 1 infructueux
- Recourir à une procédure négociée pour le choix d'une entreprise pour le lot 1
- Retenir l'entreprise ARCAMS pour le lot 2 (restauration des décors peints et des dorures) pour un montant de 126 504 € sous réserve d'une réponse fructueuse pour le lot 1 et de l'accord de subvention de la DRAC.

QUESTIONS DIVERSES

- Une vente de bois (vente groupée de chênes) aura lieu à Rougemont (25) le 14 février.
- La course cycliste « Dijon Auxonne Dijon » aura lieu le 14 avril 2019.
- PLUI : Le scénario prévu en zone constructible par la CCJN dépasse de 12 ha la surface autorisée. Il faut réviser le projet pour ne pas dépasser de plus de 5 ha. 5 communes sont concernées par cette baisse. Pour Offlanges, la demande de passer le secteur AP (rue de la Grande Vigne) en secteur A sera examinée.
- Il fait froid dans l'église malgré le chauffage
- Location de la salle de classe : il faudra faire un avenant.
- Problème de fonctionnement des toilettes de la salle des fêtes.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h30.


